

COVID-19 : Fiche de situation du 28 avril 2020 –

Déclaration d'Edouard Philippe, Premier Ministre, devant l'Assemblée nationale : retrouvez l'essentiel des décisions annoncées dans le flash élu(e)s du jour.

La situation sanitaire en Indre-et-Loire

34 personnes en réanimation aujourd'hui (-2 par rapport à hier)

58 décès au total dans les structures hospitalières pour 57 hier et 31 décès dans les établissements médico-sociaux (stable) ;

Pour rappel : Les établissements testés sont les EHPAD des Jardins d'Iroise ; L'Hermitage ; La Vasselière ; La Vallée St Germain ; L'Adapei 37 Beau Site ; Les Sénioriales ; l'EHPAD de Beaunes ; Le Clos du Murier (Korian) ; Les Varennes de Loire et la MAS des Haies Vives. A venir : Le Langeois ; Prieuré de St Louans ; La Croix Perigourd (Korian) et Le Manoir du Verger.

Des dépistages sont également organisés dans les EHPAD de Ligueil (pour les personnels), Saint Denis et le Grand Mail à Amboise ; et l'Ile Bouchard.

Les interventions des forces de sécurité

Nombre de contrôles du jour : 343 dont 20 verbalisations (Zone Police) et 1263 contrôles dont 131 verbalisations (Zone Gendarmerie)

Les actions face à la crise économique

10 545 entreprises sont en activité partielle, soit 100 423 salariés.

Il y a désormais 355,94 millions d'euros de prêts garantis par l'État validés pour l'Indre-et-Loire (+75 millions) sur les 1,3 Md€ de la région Centre Val de Loire (soit 3000 entreprises).

En direct de la cellule de crise



L'Association des maires d'Indre-et-Loire (AMIL) met en place des livraisons groupées de masques chirurgicaux aux communes et intercommunalités pour leurs agents en contact avec le public. Lors de sa visite à Fondettes, Corinne ORZECOWSKI, Préfète d'Indre-et-Loire, a proposé l'appui de ses services à Cédirec DE OLIVEIRA, président de l'AMIL, l'appui de la préfecture pour la 2^e vague de ces livraisons.

Elle s'est également rendue sur le chantier de l'entreprise COFIROUTE pour échanger sur les mesures de sécurité et d'accompagnement nécessaires en matière de prévention. Les équipes lui ont présenté le rôle de coordinateur « Covid-19 » ainsi que les mesures de protection mises en place (vidéo et affiches de présentations, parcours repensé dans les locaux, réorganisation des horaires de travail, lien avec les organisations syndicales).